

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 janvier 2014

OBJET
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2014

N° 2014-01-01
NOMENCLATURE : 7.1.1

L'an deux mille quatorze, le vingt sept janvier à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix sept janvier deux mille quatorze, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : Alain ROYER, Catherine CADOU, Yvon LERAT, Catherine HENRY, Gil RANNOU, Elisa DRION, Rémi ROLLAND, Michel COUPÉ, Jean-Claude SALAU, Frédéric CHAPEAU, Brigitte MARQUENET-CRAVO, Damien CLOUET, Gwénola LEBRETON, Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU, Katia LEBRETON, Magali LEMASSON, Elisabeth VENTROUX, Chantal PERRUCHET, Samuel BOISTEAU, Emmanuel RENOUX, Bernard ETRILLARD, Léna LEDUCQ, Michèle LIBOT, Thérèse LEPAROUX, Jean-Marie GAILLARD, Martine MOREL..

Excusés :

Valérie ROBERT donne pouvoir à Magali LEMASSON
Mickaël MENDES donne pouvoir à Samuel BOISTEAU

Yvon LERAT est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....27
ayant un pouvoir.... 2
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'obligation pour les communes de plus de 3500 habitants d'organiser dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, un débat sur les orientations générales de la collectivité.

Ce débat a pour objet de préparer l'examen du budget en donnant aux membres de l'organe délibérant, en temps utile, les informations qui leur permettront d'exercer, de façon effective, leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal ont été destinataires, préalablement à la séance, d'une note explicative de synthèse telle qu'annexée.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2014.

Pour extrait conforme,
Le 29 janvier 2014

Le Maire,
Alain ROYER



Publié le :

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20140127-2014-01-01-DE
Date de télétransmission : 30/01/2014
Date de réception préfecture : 30/01/2014